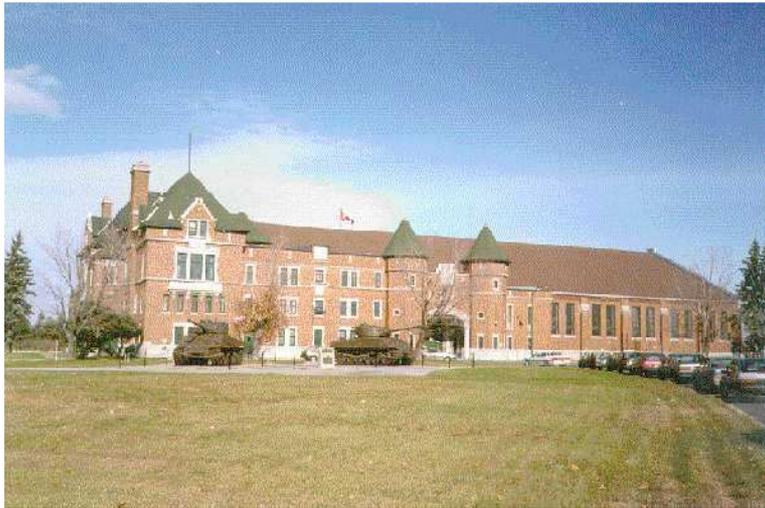


Historique du manège militaire de Salaberry



Le Manège de Salaberry fut construit en 1938-39 par le ministère fédéral des Travaux publics selon les plans et devis de l'architecte Lucien Sarra-Bournet, de Hull. Construit en 6 mois, il a coûté un quart de million de dollars. Les origines du manège sont entourées de circonstances difficiles. Le désintérêt général pour la « chose militaire » pendant l'entre deux guerres et la crise économique des années 1930 pesaient lourd contre un tel projet. Ceux qui, depuis 1923, veulent doter le Régiment de Hull d'un local bien à lui sont refoulés à toutes les portes. Deux événements vont cependant leur donner un nouvel espoir : la Loi sur la construction de travaux publics en 1934 et la réorganisation de la Milice en 1936. La loi de 1934 finit par aider la construction de plusieurs manèges... ailleurs. Mais la roue s'est mise à tourner et, après la réorganisation de 1936, les dirigeants militaires, civils et politiques sont finalement intéressés. En 1937, le Parlement vote les premiers subsides pour la construction d'un manège à Hull. Le ministère des Travaux publics achète du Lieutenant-colonel W.F. Hadley, ancien commandant et l'un des membres fondateurs du Régiment, un terrain de 25 acres au coin des boulevards Taché et St-Joseph. De ce terrain, il n'en reste aujourd'hui que 10; le reste ayant été cédé à la Ville de Hull pour en faire un parc. La cérémonie de la pose et de la bénédiction de la pierre angulaire a lieu le 21 juillet 1938. Le 28 janvier 1939, lors d'une splendide cérémonie, Lord Tweedsmuir, Gouverneur-général du Canada, inaugure officiellement le Manège de Salaberry. Le manège est ainsi nommé pour commémorer le Colonel Charles Michel de Salaberry, héros de la guerre de 1812. Né à Beauport, près de Québec, il s'enrôle dans l'Armée britannique en 1792, à l'âge de 14 ans. Après plusieurs périples outre-mer, il rentre au Canada. En 1812, on lui demande de lever un régiment de volontaires canadiens pour combattre les Américains: les Voltigeurs canadiens. L'année suivante, il doit affronter les Américains, qui menacent Montréal. À la tête de quelques 300 Voltigeurs et de volontaires canadiens et amérindiens, le Colonel de Salaberry repousse plusieurs milliers d'Américains. Sa brillante victoire est célébrée jusqu'à Londres. Après la guerre, Michel de Salaberry siège à l'Assemblée nationale, jusqu'à sa mort en 1829. Aujourd'hui, un portrait du Colonel de Salaberry, signé Adam Sherry Scott, siège à l'entrée du Mess qui porte

son nom. Le manège est construit de briques brunes chamoirées agrémentées de garnitures de pierre de taille. Il mesure 260 pieds de façade par 155 pieds de côté. L'entrée principale se trouve dans une porte cochère au centre de la plus longue façade. Quatre étages se dressent du côté ouest sous un toit en pignon tronqué. Avec ses tourelles pointues qui flanquent la porte cochère, elle-même surmontée de l'écusson régimentaire sculpté dans la pierre, l'édifice rappelle un peu les châteaux du moyen-âge européen. D'ailleurs, les fenêtres sur toutes les façades de l'édifice sont également décorées de pierre. La conception intérieure permet une séparation logique des fonctions reliées aux divers aspects de la vie régimentaire. Une salle d'exercice de 200 x 100 pieds, surplombée de galeries d'observations, occupe la majeure partie du rez-de-chaussée. Le reste est consacré aux besoins opérationnels et aux fonctions administratives connexes. Aux étages, on retrouve d'autres bureaux administratifs, les mess, que sépare une salle de bal commune, et, sous les combles, plusieurs salles de classe ainsi qu'un gymnase. Cette disposition fonctionne si bien qu'elle n'a pratiquement pas changé depuis 50 ans. Tant son emplacement que l'aspect majestueux du manège en ont fait un point d'intérêt bien connu des citoyens de la région. C'est ainsi que l'édifice sert souvent à des expositions commerciales, à des événements sportifs et à des soirées sociales. Le Manège de Salaberry est donc un centre d'activités tant civiles que militaires et le symbole des aspirations du citoyen-soldat tout en répondant à ses besoins.